

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

EARL DE TREFRAIN - Trefrain - 56800 CAMPENEAC

Une consultation du public (régime de l'enregistrement) sera ouverte **du mardi 17 août 2021 à 08 h 30 au mardi 14 septembre 2021 à 16 h 30** (pendant 4 semaines) en mairie de Campénéac concernant la demande d'enregistrement présentée par l'EARL DE TREFRAIN, dont le siège social est situé au lieu-dit «Trefrain» - 56800 CAMPENEAC, en vue d'exploiter, à cette adresse, un élevage de 1 208 porcs charcutiers et 630 porcelets.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L.521-7 du code de l'environnement ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et en mairie de CAMPENEAC - 10 place de la Mairie 56800 CAMPENEAC aux jours et horaires habituels d'ouverture de celle-ci au public.

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations jusqu'au 14 septembre 2021 à 16 h 30 :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie de CAMPENEAC ;
- ou les adresser au préfet du Morbihan :
 - par courrier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE - 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex ;
 - par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr.